

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 24 MAI 2024

Date de convocation : 17 MAI 2024
Date d'affichage : 17 MAI 2024

Nombre de conseillers :
En exercice : 21
Présents : 15
Votants : 20

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 mai, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MURCIA B., 2ème Adjoint + MAYEUX M., 3ème Adjointe, + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + CLOSSE E. + BUONGIORNO G. + PERNAK C. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + DELBECQ D.

EXCUSES : MM. FERAHTIA A., 4ème Adjoint qui donne pouvoir à MURCIA B. + DHAUSSY L., 5ème Adjointe qui donne pouvoir à LEBBADER D. + GLORIA D. qui donne pouvoir à PERTOLDI C. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à CLOSSE E. + GARCIA M.

ABSENTS : MM.

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2024-03-13

OBJET

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la sous-préfecture le
Publiée au bulletin le
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

**Octroi d'une allocation à un haveluynois participant au championnat de France de
culturisme à Valence**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que Monsieur Daniel PIERRE, sportif au sein de l'association Athletic 2000 de Thiant, a déposé une demande d'aide financière pour un déplacement à Valence où se dérouleront les 15 et 16 juin prochains les championnats de France de culturisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),

Considérant le coût important du séjour s'élevant à 735 euros,

Considérant le palmarès remarquable de Monsieur Daniel PIERRE (plusieurs fois champion de France et champion d'Europe),

DECIDE de verser par virement bancaire la somme de CENT EUROS (100,00 €) à Monsieur Daniel PIERRE domicilié 13 rue Henri Blot à Haveluy.

DIT que la dépense résultant de cette décision sera imputée sur le crédit ouvert à l'article 65134 "Aides" du budget communal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Mariette MAYEUX

Jean-Paul RYCKELYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 29/05/2024
Publiée ou notifiée le 29/05/2024
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME
Le Maire.